|  |  |
| --- | --- |
| Pharmacie logo : histoire, signification et évolution, symbole | **DES PHARMACIE HOSPITALIÈRE**  UE PHARMACIE CLINIQUE INTER-RÉGION OUEST |

|  |
| --- |
| **LES ENSEIGNANTS**  - Pour Angers : Laurence Spiesser-Robelet, Mathieu Corvaisier, Pierre Nizet  - Pour Rennes : Sophie Potin, Astrid Bacle  - Pour Nantes : Dominique Navas, Jean-François Huon, Sonia Prot-Labarthe  - Pour Tours : Daniel Antier, Laura Foucault-Fruchard, Vianney Tuloup |
| **INSCRIPTIONS :** par email adressé à un enseignant de l’UE de l’UFR de rattachement :  - pour Angers : Mathieu.Corvaisier@chu-angers.fr / LaSpiesser-Robelet@chu-angers.fr  - pour Tours : daniel.antier@univ-tours.fr / laura.foucault@univ-tours.fr  - pour Nantes : dominique.navas@univ-nantes.fr / jean-francois.huon@univ-nantes.fr / sonia.prot-labarthe@univ-nantes.fr  - pour Rennes : sophie.potin@chu-rennes.fr / astrid.bacle@univ-rennes1.fr  **Ouverture des inscriptions** : XX avril 20XX - **Date limite d’inscription** : **XX 20XX** |
| **DESCRIPTION DE L’UE (10 ECTS)**  - Villes d’enseignement : Angers, Nantes, Rennes et Tours  - Volume horaire : 60h (CM/TD) répartis entre les 4 UFR en 9 jours (1 journée max/semaine)  - Modalités d’enseignement : présentiel et / ou distanciel selon situation sanitaire et éloignement géographique. En distanciel, il sera nécessaire d’avoir une image caméra non cachée pour aider à la dynamique du cours.  - Taux et modalités de présence enseignements pour validation de l’UE :   * Minimum 7 journées complètes dont 2 journées en présentiel au minimum. Le présentiel est fortement souhaité pour favoriser les échanges. Les journées étant sur une thématique, il est nécessaire d’assister à la journée complète pour valider sa présence * Les déplacements suivants sont suggérés :   + Cours à Nantes : Angers, Rennes se déplacent   + Cours à Angers : Tours, Nantes se déplacent   + Cours à Rennes : Brest et Nantes se déplacent   + Cours à Tours : Angers se déplace * En cas de connexion à distance, le participant s’assurera de la bonne connexion. En cas de mauvaise connexion, les participants seront notés absents. * Si une connexion à plusieurs est réalisée, la réservation de la salle est à organiser par les étudiants, mais il sera nécessaire de préciser le nom des participants connectés et qu’ils soient tous visibles.   - Début des cours : XX 20XX – Fin des cours : XX 20XX  - **Travail personnel** : 20h (voir ci-après « Contrôle des connaissances… »)  - Capacité maxi d’accueil de l’UE par session : non limitée  - Effectif minimum pour ouverture : 20 étudiants |
| **PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS**  Chaque journée doit intégrer la méthodologie à la clinique de manière à répondre aux items du référentiel de compétences. Les thématiques suivantes pourront être traitées selon les semestres : Médicaments et grossesse-allaitement, Pédiatrie, Gériatrie, Bon usage anti-infectieux, Conduite d’un entretien : objectifs et posture, Recherche documentaire, Hémophilie, Education thérapeutique du patient en néphrologie, Conciliation médicamenteuse, Cardiologie, Rhumatologie, Psychiatrie, Neurologie (focus AVC) |
| **CONTRÔLE DES CONNAISSANCES - TRAVAIL PERSONNEL - VALIDATION DE L’UE**  - Travail personnel obligatoire (noté sur 40) : conception d’un projet de **Pharmacie clinique** dont le thème est soumis pour validation aux enseignants de l’UE de l’UFR de rattachement au plus tard **le XX 20XX** (titre et description synthétique du projet). **Tout retard entraînera l’annulation de l’inscription à l’UE.**  Présentation orale à la 1e session (format poster ou communication orale pour congrès) du projet à l’une des UFR (ou selon situation sanitaire soumission du poster pdf/ppt aux enseignants de l’une des UFR).  - Examen final (noté sur 60) : une épreuve écrite sera organisée en simultané dans les UFR au mois d’octobre 2022 soit en présentiel soit en distanciel selon situation sanitaire.  NB : Si la présentation orale est maintenue, l’épreuve écrite aura lieu le même jour.  La validation de l’UE reposera sur la note cumulée (/ 100 points) **et sera validée si et seulement si** présence à au moins 7 journées complètes d’enseignement. |